

PORTANT ATTRIBUTION D'UN PRIX DE CONCOURS

LE PRESIDENT

DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu les statuts de l'EPE UCA,

Vu la délibération n°2021-06-29-11 du conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne du 29 juin 2021 donnant délégation au Président pour l'attribution des prix de concours, des bourses à la mobilité et toute aide individuelle, dans la limite des crédits alloués à ces dispositifs,

Vu l'arrêté n°EPE UCA-2021-399 portant ouverture du jeu-concours « *La rentrée dé-livre* »,

ARRETE

Article 1 :

Les prix du jeu-concours « *La rentrée dé-livre* », organisé par la Bibliothèque Université Clermont Auvergne du 5 au 7 octobre 2021, sont attribués à :

Nom	Prénom	Lot (titre du livre)
BU du campus d'Aurillac		
POUGNET	Kévin	<u>Montagne du Cantal</u>
CIZERON	Aïs	<u>Histoire du fils</u>
LANCUENTRE	Lilian	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
MASSON	Camille	<u>Politique de la beauté</u>
TROCHON	Maël	<u>Politique de la beauté</u>
BU du campus de Moulins		
CLAM	Anouck	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
STUDER	Samuel	<u>Montagne du Cantal</u>
ESTEVEs	Anthony	<u>Histoire du fils</u>
BULTEL	Antoine	<u>Politique de la beauté</u>
COGNET	Lorine	<u>Politique de la beauté</u>
BU du campus de Montluçon		
KIRCH	Nicolas	<u>Montagne du Cantal</u>
DANINA	Yasmine	<u>Histoire du fils</u>
MARTINELLI	Enzo	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
BU du campus du Puy en Velay		
GUTIERREZ	Crismar	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>

CAMPEDEL	Mathis	<u>Politique de la beauté</u>
JAMBIN	Eva	<u>Montagne du Cantal</u>
GARNIER	Justine	<u>Politique de la beauté</u>
ZAMOLO	Gabriel	<u>Histoire du fils</u>
BU de l'INSPÉ Chamalières		
ORTEGA	Léa	<u>Histoire du fils</u>
BLANC	Elsa	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
FONCELLE	Théo	<u>Politique de la beauté</u>
CARTON	Jean-Pierre	<u>Montagne du Cantal</u>
JACQUET	Cécile-Laure	<u>Le plain chant des hautes terres</u>
BU du campus de Vichy		
GIRONDE	Guillaume	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
DUBERT	Léna	<u>Politique de la beauté</u>
BAROU	Justine	<u>Histoire du fils</u>
BONNEAU	Chloé	<u>Politique de la beauté</u>
REMONEL	Jean	<u>Le plain chant des hautes terres</u>
RAOULT	Clémence	<u>Le plain chant des hautes terres</u>
BU Santé		
BRUN	Lorys	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
MOURRAT	Gabriel	<u>Histoire du fils</u>
KILANI	Abir	<u>Politique de la beauté</u>
SHAMMAS	Christa	<u>Histoire du fils</u>
LANE	Oliver	<u>Montagne du Cantal</u>
FRANCOIS	Nicolas	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
GAUTIER	Chloé	<u>Histoire du fils</u>
IRMAK	Busra	<u>Politique de la beauté</u>
CHAPPAZ	Marie-Julie	<u>Politique de la beauté</u>
ZAKARIAN	Anna	<u>Politique de la beauté</u>
SENNEPIN	Maelys	<u>Histoire du fils</u>
BU Sciences Technologies STAPS		
VASSIAS	Emma	<u>Histoire du fils</u>
PERCHET	Olivier	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
GUILLOT	Manon	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
BENBEKHTI	Nadir	<u>Montagne du Cantal</u>
BAS	Anaïs	<u>Histoire du fils</u>
VASSIAS	Emma	<u>Politique de la beauté</u>
NOWAKOWSKI	Alyssa	<u>Histoire du fils</u>
AHARBIL	Houssam	<u>Histoire du fils</u>
MAGUY	Arthur	<u>Histoire du fils</u>
ROUDIL	Morgane	<u>Politique de la beauté</u>
CHTIOUI	Sarah	<u>Politique de la beauté</u>
BU Lettres Langues SHS MH Lafon		
ARKIN	Enes	<u>Montagne du Cantal</u>
BRIAUD	Marie	<u>Politique de la beauté</u>
GUERET	Gwenn	<u>Politique de la beauté</u>
HALBWACHS	Constance	<u>Politique de la beauté</u>
BERGER	Clara	<u>Histoire du fils</u>
BARDIN	Camille	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
GUILLEMARD	Louanne	<u>Histoire du fils</u>
SERVEILLE	Auriane	<u>Histoire du fils</u>
GAIGNARD	Cléa	<u>Politique de la beauté</u>

JAATAR	Douae	<u>Histoire du fils</u>
ALVES	Louna	<u>Histoire du fils</u>
ANGELY	Tom	<u>Histoire du fils</u>
BU Droit Economie Management		
LABAS	Julie	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
FRASCARELLI-M.	Mattéo	<u>Montagne du Cantal</u>
BAKONO IWANGOU	Tryphene	<u>Chaîne des Puys, faille de Limagne</u>
DIALLO	Marie-Samira	<u>Politique de la beauté</u>
LION	Amélie	<u>Histoire du fils</u>
BAYLE	Dorian	<u>Politique de la beauté</u>
EL KADI	Laïla	<u>Politique de la beauté</u>
GEILLE	Thibault	<u>Histoire du fils</u>
STANKOVIC	Luban	<u>Histoire du fils</u>
CHADAIGNE	Valentine	<u>Histoire du fils</u>
FEREY	Chloé	<u>Histoire du fils</u>

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'EPE UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 06/12/2021

Le Président



Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

08 DEC. 2021

- Publié le

08 DEC. 2021

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.